prisonniers de guerre, cependant la Cour a téfolu de consenur à leur élargissement, afin de
remettre en liberté les prisonniers que les Genois
ont faits sur les troupes Impériales. En conséquence l'on a envoyé ordre au Général Broune
de faire faire l'échange le plûtôt possible, & au
Comte de Harra h de faire transférer les Orages
Genois sur la frontiere, pour y être remis aux
Officiers de leur République, qui seront chargés
de les recevoir.

SAX E. Dresde. Mr. Archinto, Nonce du Pape, est parti le 19. Janvier pour Bressau, où il a exécuté la commission dont il a été, chargé par Sa Sainteté, touchant la nomination du Prince de S hassgotich à l'Evêché de Bressau; de sorte qu'on s'attend d'aprendre que cette asserte se faire se sinita bientôt, & que les Bulles pourront être expédiées dans quelque tems au nouvel Evêque. Mr. Archinto est de retour à Dresde.

Voici ce qu'on mande de certe Cour touchant.

la marche des troupes de Russie.

» Le passage effectif de ces troupes par la » Pologne, n'a pû se faire avec cette diligence o que bien des personnes se l'étoient persuadé. De passage a dû être demandé au Roi & à la République de Pologne, non-seulement de la so part du Roi de la Grande Bretagne, mais. » aussi de la part des Etats Généraux, ainsi qu'il so a été expressément convenu par un des arti-» cles du Traité fait entre les Puissances Mari-» rimes & la Cour de Russie. Les Lettres réqui-» sicoriales de S. M. Britannique ayant été remiles à la Cour par le Chevalier Hanbury w Williams , Ministre d'Angletette , Mr. de » Marteville, chargé des affaires des Etats Géméraux, a aussi reçu de La Haye les Lettres a réquisi-